

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-
JÉSUS

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue lundi 4 février 2019, à 19h30 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire

Messieurs les conseillers André Giguère

François Paré

Alain Faucher

Valmond Lessard

Daniel Paré

Le conseiller Jason Nadeau est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Marie-France Létourneau est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire fait l'ouverture de la séance et souligne l'anniversaire au mois de février de M. Alain Faucher.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019*
- 4. Suivi des dossiers*
- 5. Lecture de la correspondance*
- 6. Suivi garage incendie Route 112 pour phase II, caractérisation environnementale du site*
- 7. Salle et période de questions*
- 8. Étude et adoption des comptes*
- 9. Compte-rendu des comités*
- 10. Questions diverses*
- 11. Levée de la séance*

2019-02-3576

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2019

«Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 14 janvier 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes, en conséquence»

2019-02-3577

Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 14 janvier 2019 soit accepté.

4. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

➤ *Bilan incendie janvier 2019*

M. le maire donne lecture du bilan incendie du mois de janvier 2019.

➤ *Signature d'achat du tracteur-souffleur Massey Ferguson*

La directrice générale informe les membres du conseil que l'achat du tracteur souffleur effectué auprès de Agco Finance Canada Ltée au montant de 50 210,97\$ se fera en versements mensuels, égaux et consécutifs de 2 202,60\$ à compter du 15 février 2019 et un versement final de 2 202,60\$ le 15 janvier 2021 à un taux d'intérêt de 4,99%.

➤ *Modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023*

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

Attendu que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

2019-02-3578

Il est proposé par le conseiller Alain Faucher

Appuyé par le conseiller André Giguère

D'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, M^{me} Andrée Laforest, au député ou à la députée fédéral(e) de notre circonscription et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

De transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, M^{me} Vicky-May Hamm, pour appui.

➤ ***Programme de soutien financier pour la préparation des municipalités aux sinistres - Volet 2***

L'agence municipale 9-1-1 du Québec rappelle aux municipalités locales que la date limite d'expédition des demandes d'aide financière pour le Volet 2 du programme de soutien financier des actions de préparation aux sinistres est le 31 mars 2019. Cet item sera remis à la prochaine séance.

6. SUIVI GARAGE INCENDIE, SITUÉ AU 4278, ROUTE 112 « CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE »

M. le maire donne un compte-rendu de la rencontre tenue avec la municipalité d'East Broughton suite aux soumissions reçues pour la caractérisation environnementale de site du garage incendie situé au 4278, route 112. Après étude des soumissions, il est

2019-02-3579

proposé par le conseiller François Paré, appuyé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité de retenir l'offre de services de Tecosol datée du 31 janvier 2019 au montant de 14 000\$ plus taxes pour la caractérisation environnementale de site Phase II.

Il est bien entendu qu'est inclus dans ce montant les attestations des rapports finaux de CES et de celui de l'ÉES, phase I et II.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

8. ÉTUDE ET ADOPTION DES COMPTES

Le Conseil procède à l'étude des comptes à payer pour le mois de janvier 2019:

Salaire du mois de janvier 2019	32 081,17 \$
Comptes à payer janvier 2019	
C1900004 à C1900018	7 246,60\$
P1900008 à P1900035	62 269,94\$
L1900005 à L1900011	13 748,66\$

2019-02-3580

Les comptes sont acceptés et le paiement en est autorisé sur proposition du conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité des conseillers.

9. COMPTE-RENDU DES COMITÉS

➤ Sentier des Mineurs

Le conseiller Alain Faucher donne un compte-rendu du Sentier des Mineurs.

➤ PRÉSENTATION D'UN PROJET AU PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2019

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2019 afin d'embaucher un étudiant;

ATTENDU QU'un préposé à l'accueil doit être engagé afin d'accueillir et d'accompagner les visiteurs qui empruntent les sentiers de marche;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada participe activement, par l'octroi d'une aide financière, à l'embauche d'étudiants en saison estivale;

ATTENDU QUE Mme Marie-France Létourneau, directrice générale, est désignée pour agir au nom de la Municipalité et autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présentation de la demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2019;

2019-02-3581

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu unanimement, de présenter une demande d'aide financière au programme Emplois d'été Canada 2019 pour l'embauche d'un étudiant ou étudiante pour le Sentier des Mineurs pour l'été 2019.

➤ **PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME EMPLOIS VERTS**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois verts 2019 afin d'embaucher un étudiant;

ATTENDU QU'un chargé de projet doit être engagé afin de mettre à niveau le sentier de randonnée;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada participe activement, par l'octroi d'une aide financière, à l'embauche d'étudiants en saison estivale;

ATTENDU QUE Mme Marie-France Létourneau, directrice générale, est désignée pour agir au nom de la Municipalité et autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présentation de la demande dans le cadre du programme Emplois verts Canada 2019;

2019-02-3582

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu unanimement, de présenter une demande d'aide financière au programme Emplois verts Canada 2019 pour l'embauche d'un étudiant ou étudiante pour le Sentier des Mineurs - été 2019.

➤ **Régie intermunicipale du Parc industriel Beauce-Amiante**

M. le maire donne un compte-rendu de la Régie.

➤ **Installation d'une lumière de rue à l'intersection du Rang 9 Nord et de la route 112**

2019-01-3583

Il est proposé par le conseiller Daniel Paré et résolu à l'unanimité de demander à Hydro Québec, l'installation d'une lumière de rue à l'intersection du Rang 9 Nord et de la route 112. Il est aussi résolu que la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus accepte les coûts reliés à cette installation.

10. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Vente du pick-up**

Deux (2) enveloppes ont été déposées au bureau municipal pour le prix d'achat du pick-up usagé. Suite à l'ouverture, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité que le pick-up soit vendu pour les pièces au plus offrant, soit M. Patrick Létourneau au prix de 351\$.

2019-02-3584

➤ **Paiement à la municipalité d'East Broughton, des factures du service incendie pour les mois de janvier à septembre 2018**

2019-02-3585

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité de payer les factures du service incendie à la municipalité d'East Broughton pour les mois de janvier à septembre 2018 au montant de 46 789,65\$. Il est bien entendu que les factures 2017-2018 d'Hydro Québec et du Gaz naturel pour le garage incendie situé au 4278, route 112 devront être soustraites du dernier versement pour l'année 2018.

➤ **Postes à afficher pour un employé de voirie et opérateur journalier**

Ces postes seront affichés au garage municipal tel que mentionné dans la convention collective.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-02-3586

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers que la session soit levée.

« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

____ signé _____
Guy Roy
Maire

____ signé _____
Marie-France Létourneau
Dir, générale/secrétaire-trésorière

Je certifie que la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus ne dispose pas des crédits suffisants afin d'acquitter les dépenses des résolutions suivantes # 2019-02-3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3585.